

Direction générale de la coordination réseau et ministérielle
et des affaires institutionnelles

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 juillet 2022

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.810

Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 15 février dernier, visant à obtenir pour le ministère de la Santé et des Services sociaux, la liste de tous les dossiers transmis par le bureau de la sous-ministre aux ministres ou à leur cabinet pour la période du 1^{er} décembre 2021 au 15 février 2022.

Vous trouverez ci-joint un document répondant au libellé de votre requête. Toutefois, certaines informations contenues dans ce document ont été caviardées puisqu'il s'agit d'avis et de recommandations faits depuis moins de dix ans ainsi que d'analyses utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel en cours, et ce, conformément aux articles 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Par ailleurs, cette liste exclut les approbations des décrets et arrêtés ministériels liés à la COVID-19 que vous trouverez au lien Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/mesures-prises-decrets-arretes-ministeriels/>

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Daniel Desharnais

p. j. 2

N/Réf. : 22-CR-00055-53